



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A CHICAGO

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE A L'APPUI DE LA DEMANDE :**  
(tout dossier incomplet sera rejeté)

- ❖ le formulaire de demande d'aide dûment complété et signé,
- ❖ une photocopie de la carte d'identité ou du passeport,
- ❖ une photocopie du livret de famille,
- ❖ trois dernières factures de gaz, d'électricité, de téléphone et d'eau,
- ❖ si le conjoint n'a pas de revenu : un avis de non imposition,
- ❖ pour les locataires : les trois dernières quittances de loyer ou copie du bail le plus récent,
- ❖ pour les propriétaires : documents fiscaux concernant les biens quelque soit le pays où ils se situent,
- ❖ pour les salariés : une copie des bulletins de salaire de l'année précédente ou une attestation de l'employeur mentionnant le montant du salaire annuel brut de l'année précédente, une photocopie de la déclaration des revenus de l'année précédente indiquant le montant des revenus imposables (comportant tous les « schedules » propres à votre situation),
- ❖ pour les professions libérales et les travailleurs indépendants : un avis d'imposition sur les bénéfices, les statuts de la société, le montant du chiffre d'affaires faisant ressortir le bénéfice net arrêté par un comptable agréé, les revenus sur exploitation agricole, industrielle ou commerciale, les relevés bancaires des trois derniers mois, une attestation notariée indiquant les revenus perçus l'année précédente,
- ❖ pour les personnes ayant des revenus de placement : un relevé récent du portefeuille de valeurs ou des comptes bancaires, les déclarations fiscales concernant les revenus mobiliers ou immobiliers, le relevé de compte du notaire (en cas de vente en cours d'année),
- ❖ pour les titulaires d'une pension ou d'une rente : les justificatifs récents des pensions ou rentes versées,
- ❖ pour les personnes employant du personnel de service : contrat de travail et derniers bulletins de paie,
- ❖ pour les personnes ne disposant pas de revenus : attestation sur l'honneur d'absence de revenus justifiant des moyens de subsistance,
- ❖ pour les véhicules personnels : copie de la carte d'enregistrement ou équivalent.